



Ensemble, faisons face à la crise sanitaire

DÉPISTAGE
AMBULATOIRE
DE LA COVID-19

SAINT-MANDÉ
EN ZONE 30

RETOUR SUR
LES TRAVAUX
DE CET ÉTÉ



OPPORTUNITY



João DA CUNHA

**Vous souhaitez Vendre ou Louer
sur toute la France et le Portugal...**

...Contactez moi au : ☎ 06 67 90 10 80

**RECHERCHE IMMEUBLES, TERRAINS, MAISONS, APPARTEMENTS
À L'ACHAT**

PAIEMENT COMPTANT DEVANT NOTAIRE

"OPPORTUNITY RECRUTE"

Nous recrutons sur toute la France et le Portugal. Formation assurée au sein du groupe

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



**CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...**

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

**Frédéric Orly reste
à votre écoute au**

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

**3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé**



Julien Weil
Maire de
Saint-Mandé
Conseiller
départemental
du Val-de-Marne

*Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,*

Nous sommes depuis plusieurs mois maintenant, confrontés à une situation sanitaire complexe, que nous n'avions jamais connue et à laquelle nous devons tous faire face au quotidien. Désormais, nous entrons dans une nouvelle période régie par un arrêté préfectoral paru le 25 septembre au soir, dont vous retrouverez tous les détails en page 14 du magazine. Ces nouvelles mesures restrictives nous appellent à adapter de nouveau notre façon de vivre. Il nous faut également prévoir nos loisirs autrement et anticiper les choses différemment. Autant de changements, qui de nouveau font appel à notre capacité d'adaptation, déjà fortement sollicitée et ce, depuis plusieurs mois. J'en profite pour adresser mes sincères remerciements aux services municipaux qui s'adaptent au quotidien et nous permettent de maintenir un service public de qualité qui réponde à vos demandes et vos besoins.

Chacun se doit d'être responsable afin de casser cette chaîne de transmission, si nous voulons retrouver notre liberté collective.

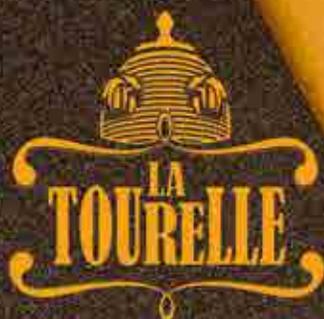
Nous devons respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale afin de nous préserver de toute contamination mais aussi pour protéger les autres. C'est cela le vivre ensemble !

Je remercie très sincèrement tous les professionnels de santé libéraux qui s'investissent, au quotidien, pour faire fonctionner le Centre ambulatoire de prélèvements dédié au Covid-19, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville pour leur forte mobilisation. La mise en place de ce Centre, portée par ces professionnels, les communes de Saint-Mandé et Vincennes et soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) a pour but d'assurer le plus possible la protection de nos citoyens et de répondre à un fort enjeu de santé publique. Je suis très fier que notre commune contribue, à son échelle, à ce combat sanitaire.

Je suis, avec mon équipe, pleinement investi, et nous faisons le maximum pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, tout en ne cédant pas à la morosité ambiante.

Prenez soin de vous, Prenez soin des autres !

Julien Weil



1 AVENUE FOCH, 94160 SAINT-MANDÉ | 01 43 74 33 36

LA CUISINE GÉNÉREUSE ET AUTHENTIQUE DE LA TOURELLE S'INVITE CHEZ VOUS!

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

SUIVEZ NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE" LE RUISSEAU RESTAURANT - HÔTEL ***



SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

Cuisine faite "maison", à base de produits frais,
viande de Salers, poissons de "petit-bateau"...

OUVERT

137 avenue Galliéni
94160 Saint-Mandé
Tél. 01 43 74 02 39

Site : www.leruisseau.fr

6 À VOTRE SERVICE

Vos nouveaux élus vous reçoivent et répondent à vos questions. Mode d'emploi et formation pour obtenir le BAFA.

7 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

Retour en images sur les temps forts des mois d'été.

10 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Saint-Mandé en zone 30 pour favoriser les déplacements à vélo. Rencontre avec Alexis Roy, le nouveau directeur du Conservatoire. Le planning des ateliers et visio-conférences organisés par la Maison de la Famille. Le point sur le paiement de proximité chez les buralistes et sur la campagne des avis sur le revenu et impôts locaux.

14 ZOOM SUR...

Ensemble, faisons face à la crise sanitaire.

16 QUALITÉ DES SERVICES

L'actualité du Bel Âge. C'est le moment de vous inscrire au déjeuner/spectacle du nouvel an et à la remise des coffrets gourmands. La vie et les projets à la Résidence La Seigneurie.

18 QUALITÉ DE VILLE

Les travaux de rénovation effectués sur les bâtiments publics cet été. Le rappel du calendrier de la collecte sélective.

22 VIE ÉCONOMIQUE

Rencontre avec Myriam et Thoma Poro de la boutique Les Fromages divins. Les rendez-vous que vous donnent les commerçants des boutiques éphémères.

25 LOISIRS ET CULTURE

Une programmation pour tous les goûts : humour, théâtre, conférences, musique, cinéma, expositions...

30 SPORT EN VILLE

Foot, triathlon et basket au programme de ce numéro. Un mémo sur les règles sanitaires mises en place dans les équipements sportifs. Les résultats du 31^e Challenge Jean-Pierre Nectoux.

32 VIE ASSOCIATIVE

Reprise en douceur avec parfois des programmes allégés pour nos associations en raison de la Covid 19.

35 TRIBUNES

Libre expression des groupes d'opposition.

38 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès. Le planning des pharmacies ouvertes le week-end.

DERNIÈRE MINUTE



Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 24 octobre au dimanche 25 octobre, on change d'heure. À 3 heures du matin, il sera 2 heures.

Pensez donc à reculer d'une heure vos montres, horloges et radios-réveils !



TÉLÉTHON

87 026 262 € ont été récoltés au niveau national dont 21 254 € à Saint-Mandé.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite !



Nouveau site internet

La paroisse Notre-Dame de Saint-Mandé s'est dotée d'un nouveau site internet.

À présent, rendez-vous sur eglisesaintmande.fr

L'adresse <http://paroisses-ndsm-slv.fr/> fonctionne aussi.



Dépistage du diabète et tests de la vue

Organisés par le Lions Club de Saint-Mandé, des tests gratuits sont réalisés en quelques minutes par des étudiants de l'Institut d'Optique de Paris et de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Henri Mondor, encadrés par des médecins bénévoles et les membres du Club.

Dimanche 11 octobre de 9h30 à 13h
Marché de la Tourelle, avenue Gallieni, devant la BNP

Vos élus vous reçoivent et répondent à vos questions...



Julien WEIL

Maire de Saint-Mandé
Conseiller départemental
Reçoit sur rendez-vous.

LES ADJOINTS AU
MAIRE DU GROUPE
"TOUJOURS MIEUX
VIVRE À SAINT-
MANDÉ"



Florence CROCHETON

1^{ère} adjointe, déléguée à la transition
écologique et numérique, à l'urbanisme,
aux grands projets et aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



Alain ASSOULINE

2^e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé,
aux seniors et au lien entre les générations.
Reçoit le vendredi
de 13h30 à 15h sur rendez-vous.



Éveline BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux
familles et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de
14h à 18h sur rendez-vous.



Jean-Philippe DARNAULT

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et à
la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



Christine SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée
aux sports et à la vie
associative.
Reçoit le mercredi
sur rendez-vous.



Marc MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget,
à l'évaluation des politiques
publiques et à l'administration
générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



Maria TUNG

7^e adjointe, déléguée à la
jeunesse, à la vie locale et au
vivre-ensemble.
Reçoit le vendredi après-midi
sur rendez-vous.



Dominique PERRIOT

8^e adjoint, délégué à la vie
scolaire, périscolaire et au
handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



Marianne VERON

9^e adjointe, déléguée à la propreté,
au cadre de vie, à la redynamisation
du commerce local et au
développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



Jacques GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.
Tél. 06 13 37 02 42

PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE MONSIEUR LE MAIRE AU 01 49 57 78 10.

Passeport pour un job d'été : LE BAFA

Le service Information Jeunesse de la Ville organise une session de formation générale pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), pendant les vacances de la Toussaint (17 au 24 octobre inclus) pour les jeunes ayant 17 ans révolus au premier jour de ladite session.

DES AIDES FINANCIÈRES

- 100 € par la Ville,
- 100 € par le Département du Val-de-Marne,

- 97,47 € pour la session de qualification ou d'approfondissement par la CAF 94.

Certains comités d'entreprise proposent des aides (voir directement avec eux).

Renseignements et inscriptions à l'Information Jeunesse

Cresco • 4, avenue Pasteur
Ouverture : Mardi/vendredi : 10h-12h30 / 14h-16h30

Mercredi/jeudi : 10h-12h30 / 14h-18h30
stephanie.martin@mairie-saint-mande.fr
Tél. 07 81 17 84 12



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 20H • HÔTEL DE VILLE



RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1^{er} septembre, les 1608 élèves saint-mandéens ont repris le chemin de l'école avec pour premières consignes, le respect des règles sanitaires dues à la Covid-19.

Gestes barrières, lavages fréquents des mains, renforcement du nettoyage et de la désinfection

des locaux, étalement des horaires au restaurant scolaire, port du masque pour les enseignants... étaient au programme de cette nouvelle année scolaire où tout a été mis en œuvre par la municipalité pour assurer la protection tant des enfants que des adultes.



VERNISSAGE

Ci-contre les six artistes qui exposaient peintures et dessins à la Salle Jean-Paul Goude début septembre : Laurence Lavernhe, Michel Tabart, Fabrice, Marc Bergere, Isabelle Tissier et Sylvie Dujoncqoy.



PEINTURE

Le 8 septembre, l'exposition "Peinture à quatre mains" proposée par Salima Elkebir et Marie-Paule Delouche était inaugurée.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Félicitations aux récipiendaires de la médaille d'honneur du travail.

LA FÊTE DE



LE STAND DE TIR À L'ARC TENU PAR LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



DES VOITURETTES DE RÊVES AVEC KIDOVOLANT...

Le 5 septembre dernier, la Fête de l'Automne qui regroupe la Fête de la pomme, la récolte du miel et la Fête du Sport et des Associations a accueilli de nombreux visiteurs dans le respect bien sûr, des normes sanitaires en vigueur.

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET LA FÊTE DU SPORT

Nos associations saint-mandéennes étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités et recueillir les premières inscriptions.

Des démonstrations de capoeira, de danse, de boxe française, d'escrime, de judo, d'aïkido, de cécifoot... ont ponctué l'après-midi.



BALADE EN CALÈCHE...



L'AUTOMNE



LA 12^e RÉCOLTE DU MIEL

130 kilos de miel toutes fleurs, récoltés. Les semaines de confinement ont été bénéfiques pour nos butineuses !



LA FÊTE DE LA POMME

la distribution de pommes aux promeneurs aux saveurs sucrées et acidulées.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Le 19 septembre, le Maire, Julien Weil, Tiffany Culang, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, en charge de l'organisation, et l'équipe municipale accueillent les nouveaux habitants, l'occasion de faire connaissance et de présenter la commune, ses équipements, son histoire en ces journées européennes du patrimoine et les infrastructures que chacun connaît de nom : l'IGN, l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin, l'Institut le Val-Mandé...



VERNISSAGE

C'est avec grand plaisir que la Municipalité accueillait, le 21 septembre dernier, Emmanuelle Lemetais, invitée d'honneur du 73^e Salon d'Automne de l'Association Nationale des Artistes Français (ANAF).



HOMMAGE AUX HARKIS

La Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives commémorée depuis 2003, le 25 septembre, est une reconnaissance des sacrifices consentis par les combattants algériens engagés aux côtés de la France entre 1957 et 1962. La Ville de Saint-Mandé a participé à cet hommage national lors d'une cérémonie en présence du député Guillaume Gouffier-Cha, du Général Duverger, Médecin-Chef de l'HIA Bégin et de représentants des corps armés.

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Découverte du lieu, inscriptions aux différentes activités, ambiance musicale chaleureuse et spectacle d'ouverture de saison avec la compagnie *Les DéSAXés* étaient au programme de la présentation de la saison culturelle 2020 - 2021 qui avait lieu le 26 septembre dernier.



CENTRE AMBULATOIRE DE PRÉLÈVEMENTS

Visite le 3 septembre dernier du Centre ambulatoire de prélèvements. Aux côtés de Julien Weil : Laurent Lafon, sénateur et Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes.

VÉLOS

SAINT-MANDÉ EN ZONE 30

La Ville a décidé de mouiller le maillot afin de favoriser les déplacements à vélo et change de braquet afin d'inciter les citoyens à se remettre en selle. Pour ne pas perdre les pédales, tour d'horizon des nouveautés.

65 ARCEAUX
SUPPLÉMENTAIRES
AVANT LA FIN
OCTOBRE

Bien que nos élus aient eu la tête dans le guidon ces derniers mois avec les mesures sanitaires à prendre face à la Covid-19, ils ont mis, au cours de l'été, un grand coup de pédale afin d'accélérer la mise en place de mesures en faveur du vélo, à savoir :

- La mise en zone 30 de l'ensemble des voies de la ville (sauf la RD120 avenues Gallieni et de Paris) avec contre-sens cyclable dans toutes les voies à sens unique. Des panneaux de signalisation et du marquage au sol ont été fait cet été,
- La création de "SAS"* vélos dans tous les carrefours à feux (sauf RD120),
- L'autorisation de "tourne-à-droite" en "cédez-le-passage" aux carrefours (sauf RD120),
- Le réaménagement du

débouché de la piste cyclable avenue Victor Hugo au carrefour avec l'avenue du Général de Gaulle,

- La création d'une bande cyclable sur la place Digeon (carrefour entre les avenues Charles de Gaulle et de Liège),

- La rénovation des stationnements deux roues : différenciation des emplacements motos (simple marquage) et des emplacements dédiés aux vélos (avec arceaux). À noter qu'une vingtaine d'emplacements seront créés avant la fin octobre, soit 65 places supplémentaires. Tous ces aménagements simplifient, raccourcissent et



PARC À VÉLOS RUE JEANNE D'ARC

sécurisent les déplacements des cyclistes qui évitent ainsi les axes les plus passants. ✖

*Un SAS est une zone sur laquelle les vélos peuvent se positionner devant les voitures à un feu rouge de manière à pouvoir tourner à gauche sans danger.



PISTE CYCLABLE PLACE CHARLES DIGEON





FAMILLE

Les rendez-vous de la Maison de la famille

Le calendrier des ateliers et visio-conférences que vous propose la Maison de la Famille lors des trois prochains mois.



BIENVENUE À ALEXIS ROY NOUVEAU DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX

Ancien tubiste à la Garde Républicaine et en parallèle chef d'orchestre, directeur du Conservatoire de Villeneuve-le-Roi pendant 5 ans... Alexis Roy a pris il y a un mois, ses fonctions à Saint-Mandé.

Quelles sont vos premières impressions ?

Alexis Roy : « Il y a une formidable énergie impulsée par la ville, le fondement étant que la culture unit tout le monde et une vraie volonté de construire ensemble. Voyez-vous, il y a eu un tuilage de 20 jours avec Antoine Penot – que je remercie infiniment – le précédent directeur... c'est très rare ! Le Conservatoire accueille 810 élèves (3 % de la population saint-mandéenne quand même !). Les cours (une trentaine de spécialités) sont dispensés par 35 professeurs qui m'ont fait part d'une réelle bienveillance. Je les apprécie déjà fortement et j'ai plaisir à travailler avec chacun ».

Quelles sont vos missions ? Vos objectifs ?

AR : « Tout d'abord une mission de formation à la vie musicale, au théâtre et à la danse. C'est aussi de répondre à la demande des Saint-Mandéens tant en qualité qu'en diversité de l'offre. Nous avons un projet d'harmonisation des enseignements musicaux au sein d'une même structure et un projet de classement par l'État de notre Conservatoire, soit deux énormes chantiers à venir ! ».

CONFÉRENCES

PARENTALITÉ AUTOUR DE L'ASSIETTE

“Les grands principes de l'équilibre alimentaire et les troubles du comportement alimentaire” avec l'École des Parents et l'association ENFINE.

Visio-conférence
Cresco
Mardi 13 octobre
de 20h à 22h



CONFÉRENCE SUR L'AUTORITÉ

“Demain, j'arrête de crier” avec Guillemette Redier-Gaigneux, psychopédagogue.

Visio-conférence
Jeudi 19 novembre
de 20h à 22h



LA PLACE DU SOMMEIL AU SEIN DE LA FAMILLE

Avec Flore Guattari, psychologue de l'enfant et de l'éducation.

Visio-conférence
Mardi 8 décembre de 20h à 22h

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

MASSAGE BÉBÉ

Avec Claire Masson, formatrice, instructrice en massage pour bébé.

Public : Parents et enfant de 1 à 10 mois.
Maison de la Famille
Samedi 21 novembre
de 10h à 11h30

ÉVEIL MUSICAL

Avec Maud Vivien, chanteuse et musicienne de l'association Au creux de l'oreille.

Public : 3 à 6 ans.
Maison de la Famille
Samedi 5 décembre
de 10h30 à 12h

MAISON DE LA FAMILLE
8, place Lucien Delahaye
01 49 57 91 46 (97 24)
maison-de-la-famille@
mairie-saint-mande.fr

Prochaines réunions d'information sur les modes de garde individuelle : Jeudi 15 octobre à 14h30 - Mardi 17 novembre à 18h - Jeudi 10 décembre à 14h30 • Maison de la Famille

Les buralistes partenaires afficheront ce logo



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

LES BURALISTES PARTENAIRES

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler les impôts, amendes ou factures de service public (avis de crèche, de cantine, d'hôpital...).

Ce nouveau service permet aux usagers de régler leurs factures du quotidien, leurs amendes ou leurs impôts au plus près de leur domicile et à des horaires élargis. Cette mesure de simplification s'adresse aussi aux contribuables qui ont des difficultés pour effectuer un paiement en ligne ou qui ne disposent pas de compte bancaire. Le paiement peut se faire en espèces et en carte bancaire chez les buralistes partenaires (**le paiement par chèque n'est pas possible**). Celui-ci est reconnaissable par l'affiche apposée sur sa devanture "Paiement de proximité". Le montant maximum pour les espèces est de 300 €. Il est sans limitation en carte bancaire.

Les impôts peuvent être réglés en espèces ou en carte bancaire jusqu'à 300 €. Pour les montants supérieurs, le paiement dématérialisé reste obligatoire.

PAIEMENT SÉCURISÉ ET CONFIDENTIEL

Au préalable, l'utilisateur doit s'assurer que son avis ou sa facture comporte un datamatrix "QR code" et que la mention "Payable auprès d'un buraliste" figure dans les modalités de paiement.

Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

Chez le buraliste agréé, l'utilisateur, muni de sa facture, scanne son QR code et paye. Le paiement se

fait en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé. Il n'est pas nécessaire de confier sa facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle. Il encaisse la somme voulue par l'utilisateur, montant total ou partiel, et remet un justificatif de paiement à l'utilisateur. ✘

Les buralistes agréés à Saint-Mandé

LE FONTENOY

1, rue Cart

LE NARVAL

27, rue Jeanne d'Arc

LES INCORRUPTIBLES

102, avenue du Général de Gaulle

Campagne des avis d'impôts sur le revenu et impôts locaux

Les nouveautés :

Sur l'impôt sur le revenu. Cette campagne est la première en mode "prélèvement à la source" (PAS). L'avis d'imposition intègre cette donnée et indique en première information, le solde d'impôt après prise en compte des flux relatifs au PAS. Sachez qu'il est possible tout au long de l'année d'ajuster les sommes prélevées sur impots.gouv.fr ou de signaler des changements de situation personnelle à l'administration fiscale.

Sur les impôts locaux. La récente réforme permet à environ 80 % des foyers d'être exonérés de la taxe d'habitation.

À noter que la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif et reste à la charge des usagers.

S'agissant des moyens de paiement, la nouveauté cette année est le paiement de proximité (*lire ci-dessus*). Les autres moyens sont le paiement en ligne, le prélèvement mensuel ou le prélèvement à échéance.

Infos sur impots.gouv.fr ou via le centre de contact : 0 809 401 401

ZOOM SUR...

ENSEMBLE, FAISONS FACE À LA CRISE SANITAIRE

« L'épidémie de Covid-19 connaît un net regain depuis quelques semaines en France et plus largement en Europe. L'attention se focalise en particulier sur les grandes villes, et notamment Paris (...) Soyons clair, cette situation continue à se dégrader à un niveau tel que les conséquences sanitaires, et les niveaux de tension hospitalière, exigent des mesures supplémentaires » indiquait le ministre de la santé, Olivier Véran lors de la conférence de presse du 23 septembre. Aussi, le préfet du Val-de-Marne, Raymond Le Deun, confirmant une présence accrue de la Covid-19 dans notre département, prenait-il dès le 25 septembre un arrêté en vue de ralentir la propagation du virus. Le point sur les mesures sanitaires qui s'appliquent.

DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE

- ❌ Les activités physiques et sportives en intérieur sont interdites, à l'exception de celles pratiquées par les scolaires et les mineurs encadrés par un club ou une association. Le gymnase Benzoni, le Centre Roger Vergne (hors piscine qui reste ouverte), la salle Omnisports et la salle de musculation sont fermés. Le stade des Minimes reste ouvert et les activités de plein air sont maintenues.
- ✅ Les mariages sont autorisés mais limités à 20 personnes.
- ✅ Les fêtes et cérémonies religieuses sont maintenues dans le strict respect des protocoles sanitaires déjà en vigueur.

ZONE ROUGE

Un département passe en **zone rouge** lorsque son taux d'incidence dépasse 50 nouveaux cas de Covid-19 pour 100 000 habitants en une semaine. Le 19 septembre, il était de 112,4 nouveaux cas dans le Val-de-Marne. Cet indicateur est calculé à partir des résultats des tests PCR.

DEPUIS LE 28 SEPTEMBRE

- ❌ Les bars et débits de boissons sont fermés à 22h et la vente d'alcool est interdite dès 20h. De même, la consommation d'alcool debout est interdite.
- ✅ Les restaurants restent ouverts mais seulement pour les clients consommant des repas.
- ❌ Les manifestations à caractère festif ou familial dans les lieux publics sont interdites.
- ✅ Les activités associatives "classiques" (réunions, séminaires, assemblées générales, AG de copropriété, etc.) sont autorisées mais limitées en nombre de personnes (selon la jauge de la salle) mais les verres de l'amitié ou cocktails sont interdits.
- ✅ La piscine, la Médiathèque, Cresco et le Conservatoire restent ouverts au public dans le strict respect des gestes barrières.

LE CENTRE AMBULATOIRE DE PRÉLÈVEMENTS

Soucieuse de prendre toute sa part afin de ralentir la propagation du virus et d'assurer le plus possible la protection des habitants, la Ville de Saint-Mandé, en association avec sa voisine, Vincennes, mettait en place dès le début septembre un centre ambulatoire de prélèvements dédié à la Covid-19 positionné sur le parking de la police municipale.

PLUS DE 4000 PRÉLÈVEMENTS

Le fonctionnement du centre ambulatoire est assuré par des professionnels de santé libéraux en lien avec les deux villes, par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Protection civile du Val-de-Marne. Il fonctionne avec deux tentes de prélèvements, **du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.**

A l'heure où nous écrivons, quelque 4000 prélèvements, soit environ 230 par jour en moyenne ont été effectués.

PRIORISATION DES PRÉLÈVEMENTS

Ils sont réalisés par voie nasale (PCR), par des infirmières libérales. **Ils sont gratuits et sont faits sans rendez-vous pour les personnes répondant aux critères médicaux avec une priorisation rendue nécessaire par la pénurie des tests.** Des tests à destination des enfants peuvent être faits par un pédiatre le mercredi matin. *« Les résultats sont rendus par trois laboratoires partenaires exerçant sur nos deux communes, directement au patient ou à son médecin traitant »* explique le Dr Assouline, adjoint au maire, en charge de la coordination de ce dispositif qui précise aussi *« qu'ils sont pour l'instant rendus encore trop tardivement (entre 3 et 5 jours) mais nous espérons très vite être en mesure de les rendre en 48h ».*

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ?

Les principaux symptômes observés sont la fièvre, la grande fatigue, la toux, le mal de gorge, la perte de l'odorat et/ou du goût et des signes digestifs (diarrhées)... Dès l'apparition de signes, même légers, il faut éviter les contacts et appeler son médecin traitant qui décidera s'il faut que vous soyez testé. En attendant les résultats du prélèvement par PCR, il est prudent de s'isoler pour éviter la contamination de l'entourage familial et professionnel.

L'ACTUALITÉ DU BEL ÂGE

ATELIERS

Jeudi 12 et jeudi 26 novembre

ATELIERS CUISINE

Cresco
Inscriptions
au Bel Âge
jusqu'au
6 novembre
inclus.



ÉVÉNEMENTS

Coffrets gourmands

Mercredi 9 décembre

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

Le Maire, la Municipalité et le Conseil d'Administration de Centre Communal d'Action Sociale remettront aux Saint-Mandéens de plus de 65 ans, non



imposables, un coffret gourmand. Inscriptions entre le 1^{er} et le 30 octobre, du mardi au vendredi (9h-12h) au service du Bel-Âge (avec justificatifs de domicile* et dernier avis de non imposition). Renseignements au 01 49 57 78 32 ou 65.

Toute inscription après le 31 octobre ne pourra être prise en compte par le service.

SORTIES



Jeudi 22 octobre
MAISON
D'AUGUSTE RENOIR
FROMAGERIE

Visites des deux sites.

Tarifs : 100% : 54,50 € / 75% : 40,87 € / 50% : 27,25 €

Inscriptions au Bel Âge jusqu'au 16 octobre inclus.

Jeudi 19 novembre
BAYEUX ET
SA CÉLÈBRE
TAPISSERIE



Visite commentée

Déjeuner - Promenade libre du centre historique et de la cathédrale.

Tarifs : 100% : 45 € / 75% : 33,75 € / 50% : 22,50 €

Inscriptions au Bel Âge jusqu'au 13 novembre inclus.

Voeux 2021

Samedi 9 ou 16 janvier à 12h

Chalet du Lac

DÉJEUNER ET SPECTACLE DE GALA

"Les Mille et une nuits".

Réservé aux Saint-Mandéens de 65 ans et plus sur présentation d'un justificatif de domicile*.

Inscriptions du 2 au 13 novembre en salle Françoise Dussud (hall de l'Hôtel de Ville) du mardi au vendredi de 9h à 12h et du 16 novembre au 15 décembre de 9h à 12h du mardi au vendredi au service du Bel Âge.

Possibilité d'envoyer les justificatifs par mail à ccas.belage@mairie-saint-mande.fr

*dernières factures énergie ou quittances de loyer.

Toutes les mesures sont prises afin de limiter les risques lors des sorties et séjours (mise à disposition de gel, masque obligatoire, respect de la distanciation physique lors des déplacements et des visites...).

Renseignements et réservations auprès de Mme Gaya au 01 49 57 78 32 ou Mme Munera au 01 49 57 78 65.



La Lettre du Notaire



Maître Julien CELLARD
Notaire à Saint-Mandé

La vente du domicile conjugal avant le divorce amiable

Des précisions viennent d'être apportées concernant l'application du droit de partage, et la fiscalité, dans le cadre d'un divorce amiable entre époux mariés sous le régime de la communauté légale (ou mariés sans contrat de mariage).

Pour rappel, la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 a institué une procédure de divorce par consentement mutuel sans juge. Ce divorce est établi par acte sous signature privée contresignée par avocat, et déposé au rang des minutes d'un notaire pour que ce dernier confère la date certaine à l'acte, la force exécutoire, et constate le divorce qui prendra effet au jour de l'acte de dépôt.

Lors d'un divorce, le partage des biens immobiliers, comme celui des meubles, est soumis à un droit d'enregistrement ou à une taxe de publicité foncière, communément appelé « droit de partage ».

Ce droit de partage est actuellement de 2,5 %, appliqué sur l'actif net partagé. Compte tenu de la lourde conséquence de cet impôt sur le coût des divorces, la loi de finance 2020 a prévu d'abaisser en deux temps le taux applicable en cas de divorce : il passera à 1,80 % en 2021, puis à 1,10 % en 2022.

En l'absence d'acte, un partage verbal n'est pas soumis au droit de partage. Ainsi, la somme retirée de la vente d'un appartement ou d'une maison, si elle fait l'objet d'un partage verbal, n'est pas soumise à la taxation de 2,5 %.

Le produit de la vente doit toutefois, même en l'absence de partage écrit, être inclus dans l'état liquidatif du régime matrimonial annexé à la convention de divorce.

Attention donc à être bien vigilant : si les époux constatent ensuite le partage dans un acte, après la vente amiable du bien immobilier, ou qu'ils font mention du partage verbal dans un acte postérieur à ce partage, que cela soit avant, pendant ou bien après la procédure de divorce, ce droit de partage sera alors dû et devra s'appliquer sur le prix de vente.

Pour bien anticiper, il est important d'être bien conseillé, et d'interroger votre notaire pour disposer de toutes les informations préalables, quelle que soit la situation dans laquelle vous pourriez vous retrouver.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

La vie et les projets ont repris à la Maison de Retraite Intercommunale

Au sein des quatre résidences de la Maison de Retraite Intercommunale (M.R.I) de Saint-Mandé, Fontenay-Sous-Bois et Montreuil, la vie ainsi que de nombreux projets reprennent leur cours malgré le contexte sanitaire actuel.

Rappelons que La Seigneurie située à Saint-Mandé est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) public qui a été inaugurée en octobre 2015 et qui dispose de 68 lits avec une priorité donnée aux Saint-Mandéens. Les équipes des quatre

établissements font face à l'épidémie avec un grand professionnalisme et font appliquer l'ensemble des recommandations du Ministère de la Santé avec la plus grande vigilance.

A noter par exemple, l'aménagement d'espaces verts et d'équipements extérieurs pour de nouvelles activités en plein air à même d'accueillir les résidents et leur famille.

Les résidences sont particulièrement bien médicalisées (un médecin gériatre d'astreinte 24h/24 chaque jour) et disposent de professionnels soignants spécialisés et

LE TEMPS DES AIDANTS

Prochaine rencontre :

Judi 8 octobre
de 14h30 à 16h30

"Être aidant et passer le relais".

Centre de Soins Infirmiers Municipal
2, place Charles Digeon
Tél. 01 49 57 78 89

d'équipements techniques appropriés aux besoins de soins des personnes du grand âge. Des unités sécurisées permettent d'accueillir spécifiquement des personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer et troubles apparentés. Un dispositif d'aide aux aidants est également proposé sur les quatre sites. ✖

Renseignements :

La Seigneurie
57, rue du Commandant Mouchotte
Tél. 01 49 74 83 00



AVANT

COUP DE JEUNE POUR LE CENTRE CULTUREL

Le Centre culturel, 3 avenue de Liège, a fait l'objet de nombreux aménagements : ravalement de la façade, isolation et végétalisation de la toiture et remplacement des menuiseries extérieures...



APRÈS

La période estivale a été l'occasion pour la Ville d'effectuer un certain nombre de travaux.

TRAVAUX • INFOS TRAVAUX • INFOS TRAVAUX • INFOS TRAVAUX



AVANT

AU CENTRE SPORTIF ROGER VERGNE

Les utilisateurs ont découvert un espace ayant fait peau neuve... avec en particulier la réfection du flocage et des peintures des gradins.



APRÈS



AVANT



APRÈS

LE PAVILLON AU STADE DES MINIMES

Changement de look pour le pavillon.



ISOLATION ET VÉGÉTALISATION DE LA TOITURE DU CENTRE CULTUREL.

ÉCOLE CHARLES DIGEON

Des travaux de sécurisation des corniches ont été effectués.



AVANT

Tour d'horizon en images.



APRÈS



AVANT

ÉCOLE ÉMILIE ET GERMAINE TILLION

Installation de stores bannes.



APRÈS

LES AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS : la pose de films solaires dans les groupes scolaires Paul Bert, Tourelle et à la Crèche de la Maison du Bois, la réfection de l'entrée extérieure de la Crèche de la Tourelle et le ravalement de la façade du pavillon du cimetière sud.

MÉMO DES COLLECTES DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi matin*

Collecte des recyclables (multi matériaux) : jeudi matin*

Collecte du verre :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)
- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

Collecte des encombrants : le 1^{er} jeudi matin du mois*

Vous avez aussi accès aux déchèteries mobiles de Vincennes

Le 2^e samedi du mois (matin) : place Renon

Le 3^e samedi du mois (matin) : place Carnot

Le 4^e mercredi du mois (après-midi) : place Diderot

Pour toute question, appelez les services techniques de la Ville au 01 49 57 78 80 ou via le site de la Ville : www.saintmande.fr (Espace citoyen).

Pensez aussi à la déchèterie mobile !

À Saint-Mandé

Le 1^{er} samedi du mois de

9h à 13h, rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.

Le 3^e mercredi du mois de 9h à 13h, place de la Libération (marché de l'Alouette)






LE SPORT NOUVELLE GÉNÉRATION

Avoir + de temps pour soi
 Prendre soin de soi
 Se (re)mettre au sport

20 MIN = 4H

Action Sport Vincennes révolutionne le sport avec un concept clé en main encadré par des coachs sportifs diplômés d'État et formés à la technologie de EMS (Electro Myo Stimulation). Nous vous proposons des séances de 20 mn de coaching sportif qui équivalent à 4h de stimulation musculaire avec un travail global et simultané de tous les muscles du corps.

UN ENCADREMENT ET UN SUIVI PERSONNALISÉ

5 PROTOCOLES pour vous accompagner • TONIFICATION • MINIR • (perte de poids de 5 à 15kg) • MINICR ••• (perte de poids de plus de 50kg) • PRISE DE MUSCLES • PERFORMANCES SPORTIVES	UNE TRENTAINE de programmes différents • 15 programmes Fitness • 15 programmes Fitness • 15 programmes Fitness • 15 programmes Fitness • 15 programmes Fitness • 15 programmes Fitness
0 CONTRAINTE: en 30 secondes de fait ! • Pas de sport à faire • Pas de matériel à transporter • Pas de matériel à transporter	PRATIQUÉ en toute sécurité • À la portée de tous, dans un club • Pour les handicapés et vieillards pas de sport • Matériel et procédures de sécurité de haut niveau • Contrôle de la pureté de l'air • Pas de produits chimiques, produits de nettoyage, produits d'entretien, produits de maintenance à disposition

Action Sport Vincennes - 144 avenue de Paris

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS **06 45 90 23 38**
www.action-sport.fr

**STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURITÉ A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNÉUR**



Portes blindées TORDJMAN Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURITÉ A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

POUR LA 6^e ANNÉE
AVEC LE CABINET BEHAR.

1 000 €

REVERSÉS À LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
POUR UN MANDAT VENDU*



58, rue des Carrières - 93000 Vincennes - 01 49 59 03 00

14, rue de Vincennes - 75012 Paris - 01 48 01 12 12

www.cabinetbehar.com

ÉPHÉMÈRE

Venez à la rencontre de créateurs qui vous proposeront un objet unique : le vôtre !

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOS-VENTES

Jusqu'au 4 octobre



Étoffes & Silhouettes
Création de vêtements sur-mesure
Guénaëlle DEBARNOT



De fil et de perles
Broderie main, bijoux
Marie-Catherine LAM

Du 5 au 11 octobre



ANNULÉ

Lugo Paris
Maroquinerie
Guillaume SALLE



Maroquinerie, accessoires de mode
Catherine RENARD-COUTURIER

Mes chapeaux et moi
Chapeaux
Brigitte PAILLET

Sophie Julienne Bé
Maroquinerie, textile
Sophie JULIENNE

Du 12 au 18 octobre



Tylekina
Bijoux
Eva ROBINET



L'accroche Créations
Articles à mailles
Rachel BATADISSA

Du 19 au 25 octobre



Calende
Bijoux
Adeline CHAPON

BIENVENUE À...



Yaël Kabrit
Complexe de beauté "My' Lak"
(onglerie, soins du visage, épilation)
9, rue du Lac
Tél. 09 54 88 99 14



Du 26 octobre au 1^{er} novembre

Coussins cousines
Coussins d'art
Véronique BONNET

Boutique éphémère • 37, avenue du Général de Gaulle



Les fromages divins

Fin août, Myriam et Thoma Poro ont ouvert "Les Fromages divins". Et si le choix en fromages est exceptionnel, les breuvages pour les accompagner forcent le respect... Rencontre avec des fromagers cavistes pas comme les autres !

Is ont ouvert une première boutique, il y a trois ans à Fontenay-sous-Bois et vu le succès du concept, Myriam et Thoma (non il n'y a pas de s) ont décidé d'en ouvrir une deuxième à Saint-Mandé. L'idée est simple : ils proposent à leur clientèle non seulement une large gamme de fromages fermiers et artisanaux, des fromages bio, de montagne... mais aussi un beau rayon crèmerie et cerise sur le gâteau, une cave permettant des mariages parfaits. Car précisément, tous deux ont une formation de caviste, Thoma ayant en plus, celle de fromager crémier. « *On se déplace beaucoup, dans le vignoble, dans les fermes... et tout ce qui est vendu ici est goûté* » précise Myriam. Des dégustations vins/fromages devaient être organisées le samedi comme à Fontenay mais la crise sanitaire leur a coupé l'herbe sous le pied. En revanche, des plateaux "à emporter" peuvent être préparés "sur mesure".

ÉCOUTE ET CONSEILS

Sur l'étal, en moyenne 80 à 120 fromages de toutes les régions, selon les saisons. « *On suit la lactation des animaux et les saisons. On retrouvera bientôt le Mont d'Or et en attendant c'est la pleine saison des fromages de chèvre* » explique Myriam.

La sélection des vins est rigoureuse avec de belles découvertes à faire notamment en vins biologique,

biodynamique et naturel.

C'est là où les conseils de nos deux cavistes sont précieux car ils vous proposent l'alliance parfaite mets/vins.

La boutique propose aussi un rayon de spiritueux pour les amoureux de très bons rhums, whiskys et autres alcools distillés ainsi qu'un coin épicerie. « *On a pensé aux futures mamans et on propose des jus de fruits artisanaux et bio et quelques bons fromages pasteurisés...* » indique Myriam. La charcuterie a aussi sa place avec entre autres du saucisson en provenance du Pays basque, du chorizo, du bœuf Angus qui vient de Picardie...

Les maîtres mots sont la qualité et la convivialité. « *On veut avoir un commerce vivant, ouvert à plein de propositions, on réfléchit à une soirée autour du Pinot noir mais pour le moment c'est compliqué...* » dit encore Myriam avec un soupçon d'impatience ! ✖

LES FROMAGES DIVINS

31, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TÉL. 01 49 57 14 42

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 À 13H ET DE 15H30 À 20H

LE SAMEDI EN CONTINU DE 9H30 À 20H. LE DIMANCHE DE 10H À 13H

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion :



Contactez-nous dès maintenant au
01 49 57 20 20
RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

LOISIRS & CULTURE



Un chef-d'œuvre de la littérature française porté seule en scène par Clémentine Célarié.

UNE VIE

DE GUY DE
MAUPASSANT
PRODUCTION
LES GRANDS THÉÂTRES

« Une vie, voyez-vous, ça n'est jamais si bon ni si mauvais qu'on croit. »

C'est sur cette phrase que Maupassant achève son premier roman. Il nous raconte l'histoire de Jeanne. Une vie parmi d'autres. Avec toutes les découvertes, les grandes joies, les plaisirs, les désillusions, et les souffrances que cela comporte.

Une vie parmi d'autres, et toutes les vies en une. Jeanne est à elle seule toutes les femmes.

Les saisons de l'existence se suivent, l'amour et la mort se succèdent, et l'éternel recommencement est là, tout près.

Mardi 6 octobre à 20h30

Auditorium – Cresco

4, avenue Pasteur

Tout public à partir de 14 ans.

Plein tarif 25 € - Tarif réduit 18 €

L'AGENDA DE VOS SORTIES

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 4 OCTOBRE
14H - 18H (17H LE DIMANCHE)

**73^e SALON D'AUTOMNE
DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES
ARTISTES FRANÇAIS
(ANAF)**

Invitée d'honneur :
Emmanuelle Lemetais

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

DU 6 AU 22 OCTOBRE

LEE HYUN

JOUNG

PEINTURE

Patio de l'Hôtel de Ville



DU 27 OCTOBRE
AU 12 NOVEMBRE

BENJAMIN GEORGEAUD

SCULPTURE

Patio de l'Hôtel de Ville



DU 2 A 13 NOVEMBRE

DE GAULLE

Dans le cadre de l'année de
Gaulle (130^e anniversaire de sa
naissance, 50^e de sa mort, et 80^e
de l'appel du 18 juin), la Ville de

Saint-Mandé accueille
une exposition
réalisée par la
Fondation Charles
de Gaulle.

Hall de l'Hôtel de Ville
Heures d'ouverture
de la Mairie



JEUDI 5 NOVEMBRE

VERNISSAGE À 20H

CARNETS DE VOYAGE

FLORENCE HUBERT

ISABELLE CRANSAC

Avec la participation de l'IGN.

Cresco • Salle Maurice-Émile Giard

Entrée libre



MUSIQUE

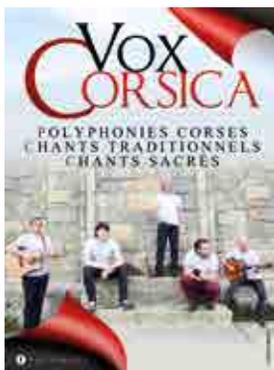
SAMEDI 10 OCTOBRE 16H30

VOX CORSICA

Concert de chants sacrés
corses et de chants profanes
dans la tradition des chants de
bergers, reflet des polyphonies
emblématiques de la Corse.

Église Notre-Dame de Saint-Mandé

Tarif 20 € - 15 € tarif réduit



CINÉMA

SAMEDI 10 OCTOBRE 19H

**FESTIVAL DU FILM
D'ANIMATION**

Projection et souper gratuits,
sur réservation sur place ou par

téléphone au 01 49 57 78 44 dans
la limite des places disponibles.
Tout public à partir de 12 ans.

Médiathèque



THÉÂTRE

MARDI 6 OCTOBRE 20H30

UNE VIE

de Guy de Maupassant

(Lire page 25)

DIMANCHE 11 OCTOBRE 11H

ENGLISH SUNDAYS

**Compagnie the Big Funk
Company**

Après le Théâtre du Lucernaire
et le Petit Théâtre du Gymnase,
venez découvrir The Big Funk
Company : des comédiens
professionnels américains
ou britanniques qui vous
régaleront de pièces courtes,
contemporaines, jouées en
anglais et surtitrées en français.

**Possibilité de poursuivre avec un
brunch à l'espace Cafétéria de
Cresco.**

Cresco - Auditorium

15 € / tarif réduit : 11 €



CONFÉRENCES

VENDREDI 9 OCTOBRE 20H30

PLANTES SAUVAGES

“Rencontres avec les plantes sauvages et leurs usages à travers le temps” avec l’association Communerbe.

Conférence suivie d’une balade le samedi 10 octobre.

Cresco - Auditorium
15 € / tarif réduit : 11 €



DIMANCHE 11 OCTOBRE 15H

ANTON BRUCKNER

Intervenant : Pierre Dumonchau.

Venez découvrir l’étonnante personnalité de ce génie aussi original et puissant que désarmant de simplicité, sinon d’humilité. Visionnaire, Anton Bruckner annonce Malher, et cela peut surprendre, anticipe avec vingt ans d’avance sur un futur monstre sacré : Igor Stravinsky...

Centre culturel (3^e étage)
Entrée libre

JEUDI 15 OCTOBRE 20H30

Toute l’histoire de la peinture en moins de deux heures.

HECTOR OBALK

Stand up pédagogique et spectaculaire sur l’histoire de la

peinture, avec musiciens et images de très haute définition ! Sur la trame d’un mur de 4 000 tableaux, ce show est un parcours de toute l’histoire de la peinture, de Giotto à Yves Klein, et au-delà...

Cresco - Auditorium
25 € / tarif réduit : 18 €

HUMOUR CABARET

MARDI 13 OCTOBRE 20H30

A MA PLACE, VOUS FERRIER QUOI ?

D’humeur délirante et hilarante, la pétillante comédienne Julie Ferrier met en scène ce cabaret mêlant danse, chant, dressage et autres arts burlesques... Avec la complicité de ses gentlemen, elle vous entraîne dans un joli bazar aux saveurs inouïes et délicieusement drôles, le tout saupoudré d’excentrisme et de clowneries ! On rit du début à la fin !

Cresco - Auditorium
25 € / tarif réduit : 18 €

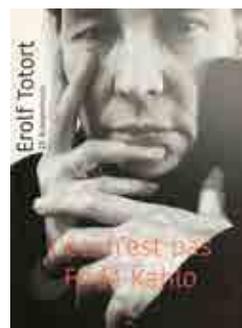
SAMEDI 10 OCTOBRE 11H

BONAPARTE & L’AFFAIRE DU DUC D’ENGHIEN : le duel des deux France

Conférence de la Société Saint-Mandéenne d’Histoire (lire page 34).



LA LIBRAIRIE PAROLES VOUS PROPOSE...



JEUDI 15 OCTOBRE À 19H30

Rencontre... avec Erolf Totort, artiste aux multiples passions, pour son dernier livre, *Ceci n’est pas Frida Khalo*, magnifique livre-objet où l’auteur prend l’habit et la pose de célèbres artistes, avec des photos accompagnées d’un texte de son cru.

Paroles
74, avenue du Général de Gaulle



EN COURS AVEC MATHIEU SALAMA, CONTRE-TÉNOR

Afin de diversifier les propositions et expériences culturelles, la Ville ouvre sa nouvelle saison à Cresco avec plusieurs nouveautés dont des cours de techniques vocales et des brunchs lyriques animés par le soliste lyrique Mathieu Salama. Rencontre.

« Une voix d'ange, un pur moment de grâce, une voix d'une pureté cristalline, concert magnifique, moment d'émotion intense... » Les critiques élogieuses peuvent remplir cette page, du coup, il y a presque une petite appréhension à faire cette interview ! Pourtant c'est avec beaucoup de naturel et de simplicité que Mathieu Salama se prête au jeu.

TOUCHÉ PAR LE BAROQUE...

Passionné par la musique depuis sa plus tendre enfance et après 7 ans de Conservatoire et des débuts dans la variété, il avoue avoir été touché par le baroque. « C'était il y a treize ans, en réécoutant Haendel à Venise » se souvient-il. Il s'oriente alors vers le chant lyrique avec une voix de contre-ténor qui lui vaut entre autres le coup de cœur de Radio Classique pour la pièce musicale en hommage aux Castrats. Aujourd'hui, professeur de chant, il nous fait le plaisir de venir exercer son art à Cresco, une manière de revenir aussi à ses racines saint-mandéennes.

DES COURS DE TECHNIQUE VOCALE

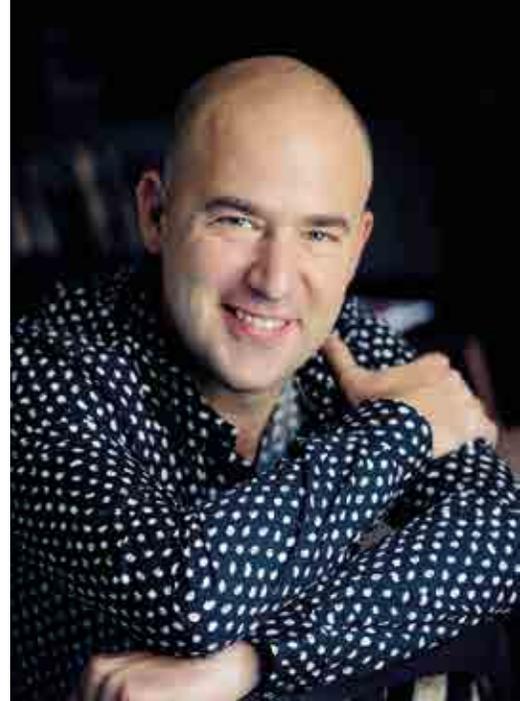
"UN LABO DES VOIX"

Fondateur d'une école de chant

et de musique CrescendoArt, il enseigne à des adultes de tout niveau qui utilisent leur voix comme outil de travail : amateurs, semi-amateurs et professionnels. « C'est une



méthode ludique pour apprendre les techniques vocales, mon objectif étant vraiment de partager la musique sous toutes ses formes » explique-t-il. Chaque mardi, il anime un atelier (limité à 20 personnes) avec un accompagnement au clavecin à Cresco. Puis, un vendredi par mois, un concert sera proposé à l'auditorium (prochaines dates : le 6 novembre et le 4 décembre) au tarif de 12 euros. « Ce sera un mélange de belles voix sous forme de duo, de quatuor, dans un



endroit coup de cœur, un cocon d'amour car, oui, l'auditorium de Cresco a une merveilleuse acoustique qui met les voix en valeur, qui ne les déforme pas ! » dit-il encore.

RÉCITAL BAROQUE

Mathieu Salama, accompagné de musiciens et des élèves de la classe lyrique, donnera un récital dimanche 13 juin à 11h à l'auditorium de Cresco.

Au programme : Haendel, Vivaldi, Purcell, Monteverdi, Girolamo Frescobaldi...

Réservations à Cresco.
Tarif : 15 €
11 € tarif réduit

DES BRUNCHS LYRIQUES

Le concept est simple : Mathieu Salama et trois musiciens donneront un concert privé d'une heure autour d'un brunch le dimanche matin à Cresco, l'occasion ensuite d'échanger en toute convivialité. ✘

Inscriptions au Labo des voix :
06 11 68 22 95
contact@crescendo-art.com
facebook.com/labodesvoix

« Stochelo Rosenberg cultive une technique rare, aux traits virtuoses jamais forcés, et un vibrato très personnel qu'il met au service d'un sens mélodique raffiné et qui en fait une référence des adeptes du jazz manouche »

VINCENT BESSIÈRES POUR LA PHILHARMONIE.

Saint-Mandé Classic Jazz Festival revient du 20 au 22 novembre !

3^e édition de ce Festival devenu incontournable pour tous les amoureux de musique, avec une distribution extrêmement séduisante réunissant des artistes de



renommée internationale. De l'auditorium du Cresco au hall de l'Hôtel de Ville, en passant par le Conservatoire, les cafés ou les rues de Saint-Mandé, plus d'une vingtaine de musiciens seront à l'affiche !

Trois jours de concerts, du classique au jazz, vous attendent avec **Jean-**

Louis Trintignant qui viendra glisser ses poèmes libertaires favoris aux côtés de **Daniel Mille**, véritable impressionniste de l'accordéon, dans un hommage à l'inventeur du tango moderne **Astor Piazzolla** ; Le Trio de **Stochelo Rosenberg**, considéré comme l'un des meilleurs représentants du jazz manouche, pour un voyage musical sur les traces de Django Reinhardt ; La **Sinfonietta Cracovia**, un des orchestres les plus prestigieux d'Europe en compagnie du soliste Michel Lethiec (clarinette) ;

ou encore le hautboïste **Gabriel Pidoux**, Révélation Soliste aux Victoires de la Musique Classique.

C'est aussi toute la ville qui va vibrer grâce au festival OFF, avec une série de rendez-vous musicaux gratuits et ouverts à tous, où des artistes saint-mandéens comme

Diana Horta Popoff, ou encore **Valerie Duchateau & Antoine Tatich** et leurs Guitares Improvisibles, seront à l'honneur ! ✖

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du Festival saint-mande-festival.com



STOCHELO ROSENBERG

© DANIS VAN HECK



LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

SAMEDI 10 OCTOBRE À 11H
BONAPARTE ET L'AFFAIRE DU DUC D'ENGHEN : LE DUEL DES DEUX FRANCE

Intervenant :
Ludovic Galfo, chercheur en histoire et en archéologie.

CRESCO
4, avenue Pasteur
TARIF SSMH 3 €
GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS
Programme complet des conférences à venir sur
www.histoire-saint-mande.org

TRIATHLON ENCORE QUELQUES PLACES



Lancée en janvier 2020, la section "jeune" de l'école de triathlon a eu l'herbe coupée sous le pied du fait du Covid-19... Elle a fait sa rentrée en septembre et il reste encore quelques places disponibles.

Vélo, natation et course à pied sont au programme de Triathlète Attitude Vincennes, une association sportive ouverte à tous.

Outre les séances pour adultes, des entraînements découverte pour les enfants à partir de 6 ans ainsi qu'une section initiation/perfectionnement pour les 11/17 ans sont proposés par cette association vincennoise, voisine de Saint-Mandé. ✕

Renseignements au 06 17 40 24 74
tri-attitude-vincennes.clubeo.com
Facebook : 94triathletesvincennes
Instagram : triathlete-attitude-vincennes

Respect des règles sanitaires

Entretien avec Julien Morlet, responsable du service des sports de Saint-Mandé

« Nous devons, au quotidien, nous adapter au contexte sanitaire. Suite aux dernières mesures restrictives prises par le Préfet du Val-de-Marne et à l'annonce des fermetures des structures sportives municipales, sauf pour un certain public (les scolaires et les mineurs encadrés par un club ou une association) nous avons de nouveau dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation ! Nous sommes extrêmement vigilants concernant la sécurité des usagers de nos structures. Du gel hydroalcoolique est à disposition, un marquage au sol destiné au respect des distances a été fait en tribune, dans les vestiaires et dans les couloirs... D'autre part, nous avons instauré des plages horaires spécifiques avec trois créneaux afin de nous laisser le temps d'effectuer des nettoyages complets au virucide trois fois par jour, soit au-delà de la réglementation en vigueur ».

FOOTBALL

Le ballon rond leur a manqué...

C'est dans la joie et la bonne humeur que les entraînements ont repris début septembre. Nouveaux footballeurs et "anciens" ont repris le chemin du Stade des minimes avec la banane, heureux en effet de pouvoir à nouveau retrouver leur passion, les copains mais aussi l'ambiance conviviale du club. Aux règles footballistiques s'ajoutent à présent les règles sanitaires que les entraîneurs rappellent bien évidemment lors de chaque séance... mais bon le principal est de se retrouver sur le terrain !



PREMIERS RÉSULTATS

Les seniors ont disputé le premier tour de la Coupe de France à Brunoy et se sont inclinés 3/1. L'équipe est jeune et en reconstruction, les victoires vont venir grâce au travail et à la complicité du groupe. Hors équipes seniors et U20, il reste de la place pour les retardataires (garçons et filles) qui souhaiteraient rejoindre le club...

Renseignements auprès de Nabil
au 06 10 40 29 53
Inscriptions en ligne sur le site du club :
<http://Saint-Mandé-foot.com/formulaire.php>



BASKET



Le sens du partage

L'école de basket de la Lorraine a rouvert ses portes aux enfants qui, sous l'aile protectrice de leurs coachs, Sana, Fabien et Dominique, découvrent ou renouent avec les joies de ce sport dont la quintessence est le jeu collectif. Les plus jeunes sont accueillis les samedis de 10h30 à 12h, suivis des plus âgés de 12h30 à 14h, pour acquérir les fondamentaux à leur rythme et de façon ludique : des conditions idéales pour former les futurs membres des équipes de compétition ! Tous les samedis, le parquet du gymnase Roger Vergne vibre au gré des dribbles, passes et tirs de ces basketteurs en herbe, dont les clameurs traduisent le plaisir non dissimulé d'être ensemble. Quel bonheur plus intense que celui du partage ! ✕

Les jeunes prennent du service

Le club accueille deux volontaires en Service Civique pour la saison 2020/2021.

« Dans le cadre du dispositif "Bénévolat, je m'engage" mis en place par le Comité départemental olympique sportif du Val-de-Marne, nous initierons deux jeunes Saint-Mandéens au monde associatif en leur dispensant une formation autour des valeurs de l'olympisme. Ces jeunes recrutés constitueront une aide précieuse pour la gestion de nos équipes ainsi que la mise en place des projets » explique Mathias Poisson, président de la Lorraine. Le club adresse un grand merci au CDOS 94, au Comité départemental de basket du Val-de-Marne ainsi qu'à la municipalité pour son inestimable soutien. ✕

Plus d'infos sur l'actu du club sur son nouveau site : www.lalorrainedesaintmande.com

31^e CHALLENGE JEAN-PIERRE NECTOUX DE PÉTANQUE

32 doublettes ont participé aux concours.



Résultats du 1^{er} concours :

1^{er} / Philippe Burlandy et Ricardo Czernichowski
2^e / Chems Mankour et Richard Lallouz

Résultats du 2^e Concours :

1^{er} / Patrick et Franck
2^e / Cyril et Jean-Baptiste

Tous les gagnants et finalistes sont repartis avec les trophées du Challenge Jean-Pierre Nectoux remis par lui-même et Christine Sevestre Adjointe au Maire déléguée aux Sports.

Prochain rendez-vous : dimanche 6 décembre pour le Téléthon 2020.

LE CAVALIER DE LA TOURELLE

Bravo à Matthieu Hingouet, champion de France d'échecs en ligne !



Du fait des conditions sanitaires liées au virus, la Fédération Française des Échecs a organisé en juillet

dernier le premier Championnat de France du jeu d'échecs jeunes en ligne. L'événement a réuni près de 1000 participants pour l'ensemble des catégories d'âges.

C'est à cette occasion que Mathieu a maté ses adversaires pour être premier dans la catégorie cadet (U18) et a remporté le titre de champion de France d'échecs jeunes U18 sur internet (devant une centaine de joueurs de sa catégorie).

Matthieu, 18 ans, est un membre aguerri du Cavalier de la Tourelle, le club d'échecs de Saint-Mandé, fondé en 1975 par Jean Boggio qui compte aujourd'hui près de 150 membres.

Depuis la rentrée de septembre, il a repris ses études, en classe de prépa au Lycée Henri IV.

DES ÉQUIPES DE HAUT NIVEAU

Pour la saison 2020-2021 les deux équipes phares du club (adultes et jeunes) sont engagées en Nationale 1, après avoir été promues en division supérieure au terme de la saison précédente. Peu de clubs en France ont deux équipes en Nationale 1.

Depuis plusieurs années déjà, Matthieu joue aux premiers échiquiers, dans l'équipe 1 jeunes puis l'équipe 1 adultes. Ses futurs adversaires de cette nouvelle saison 2020-2021 sont d'ores et déjà prévenus... ✕

LE CAVALIER DE LA TOURELLE

CRESCO - 4 avenue Pasteur

<https://lecavalierdelatourelle.blogspot.com>

cavalierdelatourelle@free.fr • Tél. 06 79 69 73 37

À la Charpente

COURS ADULTES

L'ATELIER PARTAGÉ

Le lundi les élèves profitent de l'atelier pour peindre de manière autonome. Mise à disposition de chevalets. **Trois sessions le lundi à 9h, 14h et 18h à partir du 5 octobre.**



COURS DE PEINTURE

Avec Aude Lantieri. **Mardi et jeudi de 14h à 17h.**



STAGE "CORPS ET DÉCORS"

Dessin d'après modèle vivant et Pastel (travail de la couleur).

Ouvert aux jeunes adultes qui souhaitent produire un portfolio pour postuler dans des écoles d'art. **10 et 11 octobre**



STAGE/COURS ENFANTS/ ADOS

COURS DE BANDE DESSINÉE

Un cours qui mêle dessin et histoire avec Félix.

Le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30 ou de 11h30 à 13h.



STAGE "COMIK COSMIK"

Modelage et peinture. 12 participants maximum, à partir du CE1. **Du 19 au 23 octobre de 14h à 17h** (1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint).



STAGE "CINÉMA"

Réalisation d'un film de A à Z : scénario, décors, jeu d'acteur, tournage, design sonore, montage... **Du 26 au 29 octobre** (2^e semaine des vacances de La Toussaint).



ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE

16 rue Plisson - 94160 Saint-Mandé

01 48 08 46 30 - contact@lacharpente.com

www.lacharpente.com

La Passerelle de Saint-Mandé

Octobre ne sera pas révolutionnaire...

Les choses étant ce qu'elles sont, nous continuons nos rencontres à la Maison Rolland-Boitelle le lundi et le vendredi de 14h à 18h. Nous y avançons masqués comme il se doit...

Les activités dévolues à la Maison de la Famille (yoga, club photo, gymnastique douce) ont repris avec une participation restreinte. Nous avons réduit la voilure comme disent les marins, c'est dans notre

intérêt à toutes et à tous.

Notre site vous informe au quotidien des initiatives proposées par nos bénévoles en s'adaptant aux règles générales de plus en plus fluctuantes.



En attendant ensemble des jours meilleurs !

Gabriel, secrétaire et les bénévoles de LA PASSERELLE.

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Renseignements au 07 50 63 13 77
Contact adhésion au 06 81 97 58 73

AR'ACC / ERRATUM

Une affiche pour promouvoir "Les Ateliers ré-créatifs" organisés par l'Ar'Acc a malencontreusement été accolée à une autre association dans le guide des Associations. Il s'agit là d'une erreur de mise en page de la rédaction qui prie les deux associations de bien vouloir l'en excuser.



Voici ci-contre la toute nouvelle affiche de l'Ar'Acc présentant toutes les activités proposées : arts plastiques, danse, sculpture – poterie, musique, couture – mode et de nombreux animaux dans le cadre de centre de loisirs Art et Nature ainsi que des cours à l'année d'Arts Plastiques et

cours de Danse pour les enfants à partir de 3 ans.

Renseignements au 06 23 69 17 86 et www.aracc.fr



CaféMaths

Préparation aux futurs étudiants de classes prépa et de médecine.
Samedi 10 octobre de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h*

Cafélittéraire

Samedi 10 octobre de 17h à 18h30*

* prévenir de votre venue : cafediabolo@gmail.com

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Maison de la famille (3^e étage)
8 place Lucien Delahaye
Tél. 07 81 40 77 30
cafediabolo@gmail.com
www.cafediabolo.fr



Quelques places sont encore disponibles aux ateliers :

1^{er} cours, dit de "découverte" sans engagement.

Plus d'informations sur : www.quatreavriltheatre.fr • Tél. 07 82 62 34 44

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE PACS

Le PACS (pacte civil de solidarité) est un contrat permettant à deux personnes non mariées de fixer un cadre juridique à leur vie commune.

***Comment se pacser ?** : Le Pacs peut être conclu par acte sous-seing privé enregistré en mairie (et non plus au tribunal d'instance), ou par acte notarié.

***Quels sont les effets du PACS ?** : Les partenaires d'un PACS se soumettent à un ensemble d'obligations qu'ils n'avaient pas lorsqu'ils étaient simples concubins :

- *Vie commune* : Les partenaires d'un PACS s'obligent à mener une vie commune.
- *Aide matérielle et assistance* : Les partenaires se doivent aide matérielle et assistance réciproque.
- *Solidarité des dépenses* : Les partenaires sont légalement solidaires des dépenses contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante.
- *Solidarité fiscale* : Dès l'année de la conclusion du PACS, les partenaires font l'objet d'une imposition commune sauf cas particuliers et sont solidaires de son paiement.
- *En matière patrimoniale* : les partenaires sont par défaut soumis au **régime de la séparation de**



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



biens. Dans ce cas, chaque partenaire conserve la propriété des biens qu'il détenait avant la conclusion du Pacs et qu'il acquiert au cours du Pacs. Il est aussi seul propriétaire des revenus qu'il perçoit au cours du Pacs (salaires, loyers, pensions...).

Les partenaires peuvent également faire le choix, de se soumettre au **régime de l'indivision**. Dans ce cas, les biens qu'ils achètent, ensemble ou séparément, à partir de l'enregistrement du Pacs ou de sa modification, appartiennent alors à chacun pour moitié. (Demeurent cependant la propriété exclusive de chaque partenaire : les biens à caractère personnel (vêtements, bijoux...), les biens créés au cours du Pacs (fonds de commerce, clientèles, brevets d'invention...), les biens acquis avec des fonds qui appartaient à un seul partenaire avant l'enregistrement du Pacs, les biens détenus individuellement avant la conclusion du Pacs, ou encore les biens reçus individuellement par donation ou succession au cours du Pacs.

***PACS et succession** : Contrairement à des époux, les partenaires d'un PACS ne sont pas naturellement héritiers l'un l'autre. En effet, seul un testament peut prévoir la transmission d'une partie du patrimoine à son partenaire. Toutefois,

en cas de décès, le partenaire survivant peut rester gratuitement un an dans le logement qui constituait la résidence principale du couple (même si le défunt en était l'unique propriétaire).

***Quels sont les avantages du PACS ?** : Le PACS permet de concrétiser juridiquement l'engagement d'une vie à deux. Plus souple que le mariage, chacun des partenaires peut y mettre fin sans entamer de procédure de divorce. Enfin, le partenaire survivant, légataire du défunt, sera **totale-ment exonéré de droits de succession** contre 60% d'impôts pour de simples concubins.

Pour toutes les questions relatives au PACS et notamment le choix du régime, l'anticipation des difficultés en cas de dissolution et pour la mise en place d'une stratégie successorale efficace, l'intervention du notaire est essentielle.

▣ *Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !* ▣

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Journées d'estimations gratuites de vos objets d'art

Les mercredis 7, 14 & 28 octobre

uniquement sur rendez-vous

par Énora ALIX, votre Commissaire-Preneur à Saint-Mandé



A la Petite Charpente
16, rue Plisson à Saint Mandé.

Renseignements et rdv :
Enora ALIX
06.58.37.94.70
ealix@millon.com

ENSEMBLE POUR L'ALTERNANCE À SAINT-MANDÉ



Chers Saint-Mandéens,

Notre pays tente de reprendre une activité la plus normale possible malgré la crise sanitaire et maintenant économique. Après les mesures d'urgence au printemps dernier, **le gouvernement de Jean Castex a décidé un plan de relance de 100 milliards d'euros**. Il faut nous mobiliser autour de ce plan.

Comme nous nous étions engagés dans notre précédente tribune, **nous avons diffusé l'ordre du jour** du conseil municipal du 22 septembre 2020 ainsi que la note de synthèse des 45 délibérations proposées **sur les pages Facebook et Twitter de Léna Etner**. Cet exercice de transparence et de dialogue direct avec les habitants a été salué et nous continuerons **tout au long du mandat notre démarche de transparence**. Nous vous invitons à donner votre avis pour que nous puissions vous représenter utilement.

Lors du dernier conseil, une subvention au profit du Liban a été proposée par le maire et ses adjoints. Léna Etner a décidé de voter contre cette subvention compte tenu de ses doutes sur la destination finale des fonds. Cette subvention a été approuvée à l'unanimité de la majorité municipale.

De façon générale, nous déplorons le peu de transparence de la mairie en place et nous ne manquons pas de le soulever régulièrement. Nous souhaitons une amélioration des outils de communication de la ville. Quand et comment demander une subvention si aucune information n'est accessible ? Quels sont les critères d'attribution des places en crèche ? Les tarifs des boutiques éphémères ? L'information ne circule qu'entre un cercle restreint d'habitants. Il est temps de changer de pratiques et d'époque.

Avec 12,5 millions d'euros de réserves inutilisées en 2019, la Ville a les moyens de réinvestir dans le périscolaire qui est soumis à des restrictions incompréhensibles. Tout en respectant le protocole sanitaire, les écoles doivent pouvoir organiser des sorties scolaires, des classes vertes et visiter des musées. Aujourd'hui, comme les années précédentes, la subvention municipale est de 50 € par enfant et par an. Il est temps de la rétablir à son niveau jusqu'à 2016 à 55 € et même de la porter à 60 € par enfant. Investissons dans l'éducation des petits Saint-Mandéens !

À l'école Maternelle Charles Digeon, nous sommes très favorables à la récente ouverture d'une classe d'Unité d'Enseignement en Maternelles Autisme. Toutefois, pour garantir le succès de l'inclusion de ces enfants, nous souhaitons des formations adaptées pour l'ensemble du personnel de l'école comme les animateurs, le personnel des cantines, les ATSEM et que soit proposées des réunions d'information pour les parents de l'école. C'est un projet ambitieux qui demande l'engagement de chacun.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos cafés, nos rues et nos cérémonies ouvertes à tous !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Béatrice Dorra, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner

Twitter @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

SAINT-MANDÉ RESPIRE



Bérulle et Cochereau : on bétonne encore Saint-Mandé.

Au conseil municipal de ce 22 septembre ont été votées les mesures permettant les opérations immobilières de Bérulle et Cochereau.

Si nous comprenons la nécessité de remplacer les bâtiments vétustes qui abritent les deux crèches départementales et la PMI, rue de Bérulle ; l'actuel, et fort laid, centre Cochereau ainsi que le bâtiment de la police municipale pour Cochereau, nous sommes opposés aux projets tels qu'ils ont été votés.

En effet, les deux opérations sont assorties de programmes immobiliers privés qui vont contribuer à encore **densifier la ville de Saint-Mandé**. Aucun espace vert ne sera créé pour Cochereau, celui de Bérulle, symbolique (278 m²) sera en cœur d'îlot et réservé aux logements et non aux crèches.

Avec sa toute petite superficie qui exacerbe ses caractéristiques, Saint-Mandé collectionne les (mauvais) podiums. Elle est **une des villes les plus denses de France** (en 4^e position) dans une des métropoles les plus denses au monde, elle est aussi la **ville qui a le moins d'espaces verts en Val-de-Marne (moins d'1 m² par habitant)** dans une des agglomérations les moins vertes au monde. Se reposer sur la proximité du bois de Vincennes, alors que celui-ci est déjà sur-fréquenté, et négliger les aménagements d'urbanisme, ne peuvent aboutir qu'à une dégradation de la qualité de vie à Saint-Mandé. Avec pour effet d'augmenter encore l'empreinte carbone, les citoyens ressentant plus qu'ailleurs le besoin de sortir souvent de la ville...

Ces opérations vont modifier le paysage urbain, en particulier le projet Cochereau (21 m de haut) qui va altérer la perspective sur le bois et la trouée du RER.

Un projet de promoteurs d'une triste banalité, de ceux qui rendent les villes uniformes d'un bout à l'autre de la France !

Nous attendons des précisions de la municipalité, demandées en commission comme en conseil municipal, quant aux **normes appliquées**.

Respectent-elles simplement la réglementation minimale RT2012 (réglementation thermique 2012) ou sont-elles plus ambitieuses ? Il serait dommage que les projets ne suivent pas la nouvelle norme RT2020 visant à généraliser les bâtiments à énergie positive. La performance thermique et la sobriété carbone sont essentielles pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Avec le changement climatique, elles sont tout aussi essentielles au confort des futurs habitants et à la maîtrise de leur budget énergétique. Or, ni **l'architecture** et la **taille des bâtiments**, ni les **matériaux utilisés ne sont de nature à nous rassurer sur ce point**.

Enfin, **ces programmes manquent d'ambition sur le volet social** (un tiers environ en logements sociaux). Résultat de la politique des municipalités précédentes, l'objectif de 25 % de logements sociaux au total en 2025 (imposé par la loi SRU) est déjà inaccessible. Ce ne sont pas ces projets qui vont y changer quelque chose.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com

ENSEMBLE, RÉINVENTONS SAINT-MANDÉ



Comme une évidence ...

D'une manière exceptionnelle, mais assumée, j'ai voté lors du dernier Conseil pour la décision budgétaire modificative qui couvrait les coûts générés par la crise sanitaire : Centre Covid 19 au gymnase R. Vergne, centre de dépistage, achat de matériel informatique pour le télétravail, prime au personnel... À situation exceptionnelle, position exceptionnelle.

On ne refuse pas la construction d'une crèche... tout au plus on s'abstient. Ce que j'ai fait. Oui, les crèches de Berulle méritent d'être rénovées. Mais les premiers visuels du projet n'étaient pas séduisants. L'espace vert ne sera plus réservé aux bambins mais aux logements sociaux prévus à côté. Et si on nous affirme que le projet a évolué dans le bon sens, sans pouvoir nous le présenter, c'est déjà reconnaître qu'il laissait initialement à désirer. Quant à la concertation avec les riverains...

L'avenir de notre ville passe par un aménagement réfléchi, concerté et respectueux de notre environnement. **Le projet immobilier qui vise à remplacer le centre Cochereau ne répond à aucun de ces critères. J'ai voté contre.** Ce bâtiment de 21 mètres de haut va définitivement fermer la place, quand notre liste espérait une ouverture vers l'Est de la ville, avec une coulée verte. Je veillerai à la préservation du cèdre, que j'ai fait classer lors d'une modification du PLU.

Finalement, la solidarité vis-à-vis du drame de Beyrouth semblait pouvoir réunir le Conseil autour d'une belle et républicaine unanimité, avec un don de 5000 € à la Croix rouge française. Mais la tête de liste LREM a voté contre... seule.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

LA GAUCHE UNIE



Petite enfance : quand deux enfants sur trois ne trouvent pas de place en crèche !

Tel est le ratio à Saint-Mandé : sur trois demandes de place en crèche, une seule sera accueillie laissant ainsi de nombreuses familles dans le désarroi et le stress. Cette situation ne date pas d'hier. Il y a plus d'une dizaine d'années qu'elle existe, que nous la dénonçons et que rien de sérieux n'a été fait sous les deux dernières mandatures.

Il existe donc à Saint-Mandé un besoin pérenne de création d'une nouvelle structure d'accueil pour la toute petite enfance. Ce besoin est tel qu'il ne peut y être répondu par des solutions du type places en crèche privée (quand il y en a de disponibles), lesquelles places reviennent plus chères aux familles, ou encore le recours à une assistante maternelle à temps partagé ou non.

Sous la dernière mandature, la commune a constitué d'importantes réserves financières. Le fait pour une collectivité locale d'avoir des réserves n'est pas forcément critiquable en soi mais encore faut-il que le

montant de ces réserves ne soit pas excessif, auquel cas l'argent doit être utilisé pour les besoins collectifs.

Le montant des réserves accumulées à Saint-Mandé est élevé et doit précisément permettre la construction d'une nouvelle crèche, seule solution pour mettre un terme à cette pénurie de berceaux.

Au moment où de nouvelles opérations immobilières sont à l'étude sur la ville, la réalisation d'une nouvelle crèche à Saint-Mandé doit être prévue.

Enfin, concernant l'attribution des places en crèche, il importe, ainsi que nous l'avons toujours demandé, la mise en place d'une véritable commission municipale d'attribution regroupant outre les professionnels concernés, des élus de toute sensibilité, ce qui est le meilleur moyen pour garantir l'impartialité dans l'acceptation des dossiers.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

BIENVENUE À...

- Garance BRÉARD LOPES (01/08)
 Tiffany BONDOUX (01/08)
 Anjali GARG (03/08)
 Andrea ROLLET (06/08)
 Gabriel BROCHET (07/08)
 Sacha BROCHET (07/08)
 Joseph GERVAIS BOURREL (10/08)
 Assia GRAIN BOUKRAYAA (11/08)
 Soddy LEVY (13/08)
 Mendy ROUFÉ (14/08)
 Lennie ABREU (14/08)
 Samuel GLÉNAT LUSARDI (14/08)
 Yona TZAMANIS (15/08)
 Armand FADAI GHOTBI (16/08)
 Louis MAUTRET (17/08)
 Hanaé LAILLÉ CASTEX (18/08)
 Sydney JOURNO (20/08)
 Ora AMAR (20/08)
 Elias LALAMI (21/08)
 Eyal ABOU (21/08)
 Eior TOUITOU (24/08)
 Aaron CHAFFAÏ (24/08)



3 août
 Hamzé KANSOAU et Farah ELSAYED
 unis par Jacques GUIONET



14 août
 Matthieu SEZZANO et Sophie MARIN
 unis par Dominique PERRIOT



27 août
 Florian MARLE et Claire FARCHI unis par Dominique PERRIOT



28 août
 Orson SPEIGHT et Émilie BIRONNEAU unis par Maria TUNG

ILS SE SONT UNIS...

Stéphane DUTAUD et Katya ROUSSEAU (28/08)

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

EN AOÛT

Robert LUCAS (87 ans)
 Gentile FRAISSE (87 ans)

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

Dimanche 4

Pharmacie de la Grande Place
 180, avenue Gallieni
 Tél. 01 43 28 16 92

Dimanche 11

Pharmacie des Laitières
 3, rue des Laitières à Vincennes
 Tél. 01 43 28 07 42

Dimanche 18

Pharmacie du marché
 11, avenue du Général de Gaulle
 Tél. 01 43 28 34 55

Dimanche 25

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
 8, avenue Joffre
 Tél. 01 43 28 25 29



NOVEMBRE

Dimanche 1er

Pharmacie de la Mairie
 57, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 06 29

Dimanche 8

Pharmacie de l'olivier
 170, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 01 20



LE COMPAGNON DU TOIT
 Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
GOUTTIÈRES - RAMONAGE

MAÇONNERIE - RAVALEMENT

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

B

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère.
Immobilier parisien.

À Saint-Mandé, Paris, ses proches environs et partout en France, nous proposons à la vente :
hôtels particuliers, immeubles, maisons de villes, appartements, pied-à-terre, ainsi que tout édifice de caractère.

En vente à Gentilly



Aux portes de Paris, dans une ancienne tannerie,
un loft de 190 m² avec vue sur la cité universitaire.
Riv : 840704

1 970 000 €

En vente à Saint-Mandé



À proximité des commerces du centre ville de Saint-Mandé,
une demeure du 19^{ème} siècle et son jardin.
Riv : 586632

2 190 000 €

En vente à Paris 19^{ème}



Dans le 19^{ème} arrondissement, dans le sillage des Buttes-Chaumont,
un loft de 100 m² pensé comme une maison, avec sa cour arborée.
Riv : 152645 - Vente en exclusivité

1 100 000 €

Vendu à Paris 9^{ème}



À mi-chemin entre les stations Bourse Nouvelle et Boissière,
un loft de 88 m² aménagé dans les dépendances d'un hôtel
particulier du 18^{ème} siècle.

LE VERTIGE DU NON-PERMANENT

Julie Ferrier & Co

A MA PLACE, VOUS
FERRIER
QUOI?



Illustration: C. P. - www.cyprien.com

Mardi 13 Octobre 2020 à 20H30
Cresco

Plein tarif 25€ - Tarif réduit 18€ - Abonnement Pluriel 15€

Avec en alternance Mas Belsito, Mikael Fau, Arnaud Mailard,
Matthieu Pillard, Keva Rea // Conception lumière & affiche Cyril Houplain



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

Toutes les infos sur www.saintmande.fr

